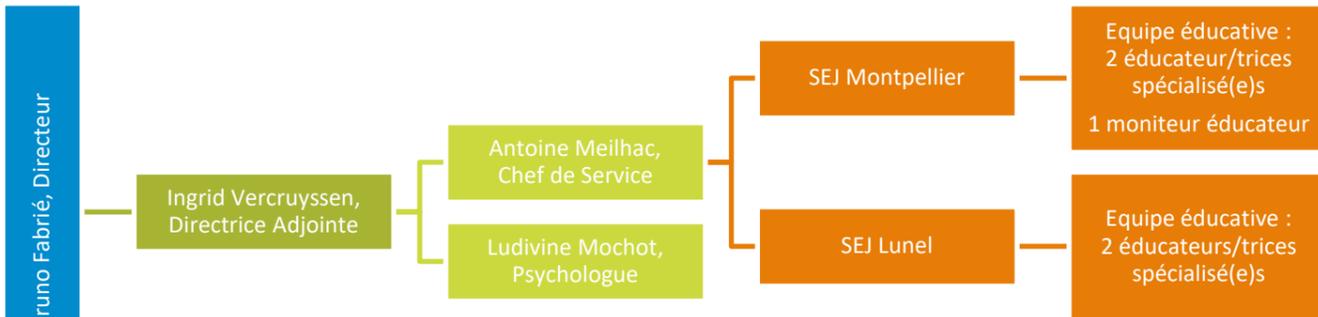


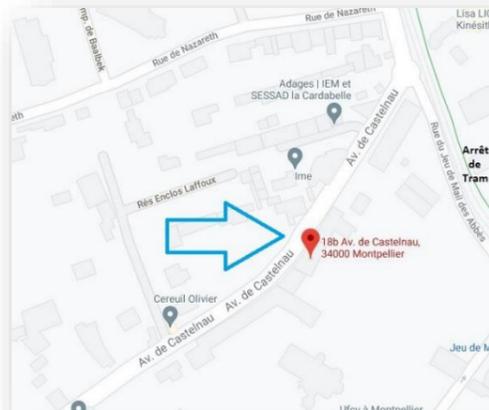
Les Professionnels



Educateur référent _____

Néanmoins, l'ensemble de l'équipe est coréférente de la situation.

Accès :



SEJ Montpellier
18 bis avenue de Castelnaud
34090 Montpellier

Tram : Ligne 2 - Arrêt : Jeu de Mail des Abbés

Bus : Ligne 10 - Arrêt : Pierre Rouge

Téléphone : 06 07 58 00 45

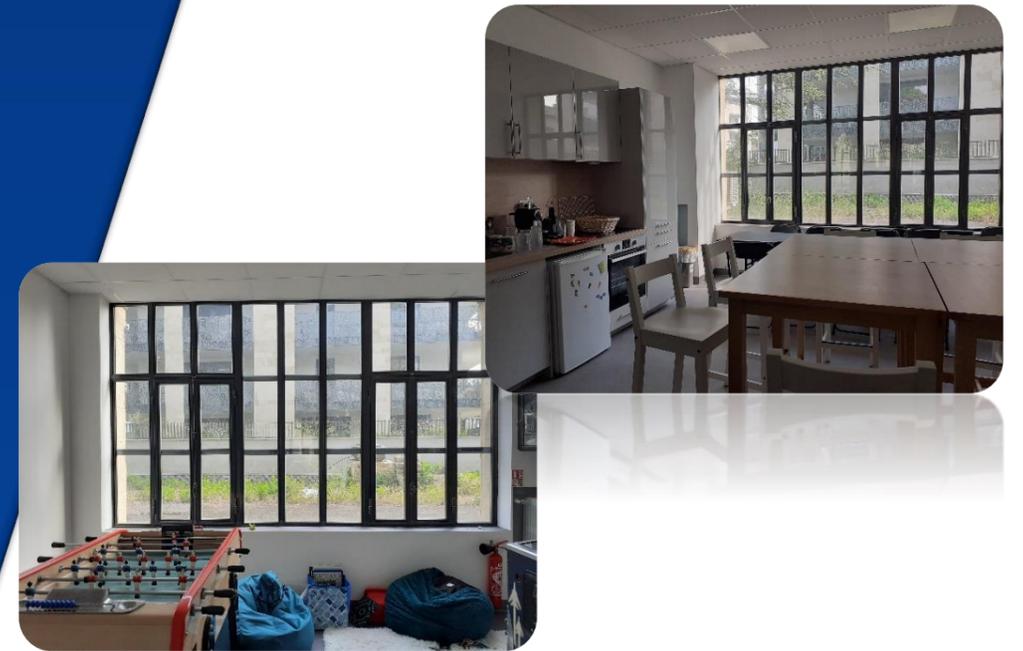
SEJ Lunel
119 rue de la Bouvine
34400 Lunel

Téléphone : 04.67.71.16.66



20-ED - Présentation du service SEJ - maj 23-07

Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne



Présentation

S.E.J.
Service Educatif de Jour



Siège : 18bis avenue de Castelnaud, 34090 Montpellier



Pourquoi es-tu accueilli au SEJ ?

Tes parents ont fait une demande de soutien auprès de l'assistante sociale du département parce que tu rencontres des difficultés qui peuvent être familiales, sociales et/ou scolaires. L'intervention du SEJ se fait alors à partir d'un contrat qui est signé entre tes parents et le département. Dans ce contrat, tes parents et l'assistante sociale ont fixé des objectifs que nous travaillerons au SEJ.

Qu'est-ce que le SEJ ?

Le SEJ de l'Enclos St François accueille des enfants et des adolescents de 6 à 16 ans (scolarisés) après l'école et pendant les vacances scolaires au sein de ses locaux.

Au SEJ, tu peux rencontrer différents professionnels qui sont :

- Les éducateurs
- La psychologue
- Le Chef de service



2 à 3 éducateurs s'occupent de moi et du groupe d'enfants.
1 psychologue et une Chef de service m'accompagnent et soutiennent ma Famille avec les travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

Les éducateurs peuvent intervenir aussi au domicile de ta famille. Ils travaillent régulièrement avec l'ensemble des personnes qui sont présentes dans ta vie (parents, enseignant, professionnel de santé, animateurs de centres de loisirs, entraîneur de club de sport...) Ce travail avec l'accord de tes parents se fait afin de résoudre ensemble les difficultés que vous rencontrez, ta famille et toi et de trouver des solutions.

Le SEJ te propose :

- Un accueil quotidien après l'école. Pendant les périodes scolaires, tu es accueilli dans un groupe de 12 enfants. Pendant les vacances scolaires, le SEJ te propose des sorties ou des activités éducatives.
- Un accompagnement éducatif individualisé et personnalisé au sein d'un groupe pour t'aider à te construire des repères, prendre confiance en toi et comprendre le sens des responsabilités au sein du groupe. Tu peux ainsi travailler ta relation avec eux, ton comportement, ta confiance et les règles pour vivre ensemble.
- Un accompagnement au projet scolaire. Ce n'est pas seulement une aide aux devoirs. Les éducateurs te proposent une méthodologie d'apprentissage pour te réconcilier avec le désir d'apprendre. Ils favorisent ton éveil au savoir, en stimulant la découverte et la curiosité chez toi. Ils t'aident également à trouver une place d'élève.
- Un soutien à tes parents : Le SEJ propose de réfléchir ensemble aux relations que tu as avec ta famille, la place de chacun, tes compétences et celles de tes parents. Ta famille est associée à toutes les démarches et lors de rencontre régulières, elle peut échanger sur le quotidien avec l'équipe éducative.



Les étapes importantes de ton accompagnement :

- **Rencontre d'admission**
Accompagnés de tes parents, tu rencontres avec l'assistante sociale un éducateur du SEJ pour vous présenter le service et faire une visite des locaux. Au cours de cette rencontre, tes parents et l'équipe définissent l'organisation et les conditions de ton accueil.
- **Rencontre DIPC**
Elle a lieu en ta présence ainsi que tes parents, le chef de service et un éducateur. Cette rencontre permet une présentation de l'établissement et la signature des autorisations parentales ainsi que le Document Individuel de Prise en Charge où sont notés les objectifs du contrat.
- **Le Projet Personnalisé**
Dans un délai de **6 mois après l'admission**, le projet personnalisé est élaboré avec ta participation et celle de tes parents. Ce projet décline les actions éducatives et les modalités d'intervention en fonction de tes besoins et de tes attentes ainsi que celle de ta famille mais aussi des observations et évaluation de l'équipe pluridisciplinaire du service en collaboration avec les partenaires.
- **Le Bilan de l'action éducative**
Il est réalisé, un mois avant l'échéance. Ton référent élabore ce bilan avec l'équipe pluridisciplinaire en lien avec les partenaires et ta famille est informée du contenu. Ce bilan est transmis au responsable de la Direction Enfance Famille du département.